

Accompagnement collectif sur « Enjeux de coopération entre structures culturelles »

Les structures culturelles se connaissent en partie, et sont amenées à développer quelque fois des projets transversaux, collectifs. Issues du même territoire et du même secteur, elles peuvent rencontrer des problématiques similaires, notamment sur le manque d'outils et d'informations sur les démarches à entreprendre pour monter des projets à plusieurs structures. En effet, la mutualisation de moyens (humains, économiques, matériels...), voire la coopération de projet, n'est pas chose aisée, pour la mise en œuvre et le suivi des œuvres et spectacles artistiques. Cela implique une connaissance et certaines compétences portant sur la responsabilité de chaque entité engagée, la coordination des missions et la gestion du projet (pilotage et financier).

De plus, avec le contexte national connu, « de baisse des subventions des collectivités et de l'Etat [...], les équipes artistiques se professionnalisent et s'efforcent de proposer de nouvelles coopérations (projets collectifs, accompagnement d'équipes émergentes, partenariats territoriaux...) »¹.

« La coopération est une modalité d'organisation qui consiste à se mettre au service d'associations ou de compagnies [...] pour apporter à ces acteurs une réponse adaptée »². Il est donc nécessaire de se mettre en accord sur un cadre de référence commun pour mener à bien la coopération entre structures.

La coopération peut être un levier de développement pour les structures culturelles, mais il faut dans un premier temps comprendre et connaître les enjeux, afin de savoir comment coordonner l'ensemble. Ceci, pour que chaque membre des structures engagées puisse se retrouver au sein du projet commun porté, et se sentir impliqué dans la coopération, en tant qu'acteur, au bénéfice du projet artistique collectif.

C'est pourquoi le DLA 64 et l'Institut culturel basque propose cette année un accompagnement collectif sectoriel pour les structures culturelles, adhérentes de l'ICB, sur les enjeux de la coopération.

Cette action est prise en charge par le DLA et l'ICB et est donc entièrement **gratuite** pour les structures participantes.

DUREE ET DEROULEMENT

Dates :

- le vendredi 25 septembre 2020 (journée collective)
- le lundi 5 octobre 2020 (journée collective)
- le jeudi 12 novembre 2020 (journée collective)
- Le lundi 7 décembre 2020 (journée collective + bilan)

} Soit 4 jours par structure

La participation à l'ensemble de l'accompagnement est demandée afin de garantir la cohérence de l'apport théorique et pratique.

Horaires : 9h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30 (*Horaires indicatifs pouvant être modifiés suite au calendrier définitif fixé lors de la première séance*)

Lieu : dans les locaux de l'Institut culturel basque – Château Lota – 64480 Ustaritz

¹ <https://www.avise.org/articles/les-differentes-formules-qui-soffrent-aux-acteurs-de-la-culture>

² Extrait du dossier *La coopération entre acteurs culturels*, L'Affût, Avril Mai Juin 2016, page 4

PROGRAMME

Cet accompagnement devra permettre :

JOUR 1

- Une meilleure interconnaissance entre les acteurs.
- Présentation des formes existantes de coopération culturelles.
- Les principes méthodologiques : Pourquoi coopérer ? Avec qui ? Jusqu'où (limites de coopération des structures engagées dans une démarche de coopération) ? Qu'est-ce que notre structure peut apporter à la coopération et de quoi peut-elle bénéficier ?
- Qu'est-ce que la mutualisation ? (d'emploi, d'outils de gestion et partage des connaissances en matière de réglementation et d'environnement institutionnel, les outils collaboratifs).

JOUR 2

- Quels types d'actions co-construites avec les acteurs du territoire (collectivités, entreprises, associations, collectifs...) peut-on mettre en place ?
- Trouver sa propre méthode, adaptée aux structures concernées par un projet commun.

JOUR 3

- Enjeux de coopération territoriale et de mutualisation (en réponse à des besoins communs et au regard de l'environnement). Les singularités de chaque structure culturelle font la force d'une dynamique coopérative, par la complémentarité (des connaissances, compétences et expériences de chacune).
- Quelle stratégie faut-il adopter lorsque l'on souhaite mener un projet de coopération transfrontalière ? (enjeux en termes de financement, de production et diffusion des projets).

JOUR 4

- Appuis complémentaires.
- Partage d'expériences de coopérations culturelles et d'échanges de pratiques entre participants.
- Travail de synthèse avec une restitution ouverte.

Inscription obligatoire par mail dla64@profession-sport-loisirs.fr avant le 10 juillet 2020

Pour tout renseignement vous pouvez contacter les chargées de mission DLA à savoir :

Cathy Fischer – cathy.fischer@profession-sport-loisirs.fr

Mathilde Lasserre – mathilde.lasserre@profession-sport-loisirs.fr

Les places sont limitées pour chacune des sessions.

La participation de 2 personnes par structure (un bénévole dirigeant et un salarié dirigeant) est demandée.